

## La formation en résumé

Face au changement permanent, les Ressources Humaines des entreprises et autres organisations professionnelles ont plus que jamais besoin de sens, de reconnaissance et d'un environnement professionnel qui leur donne l'envie de s'engager, de s'impliquer en faisant de leur qualité de vie au travail une priorité !

### Objectifs :

- Définir et s'approprier les enjeux d'une démarche Santé, Sécurité et Qualité de vie au Travail
- Restituer les fondamentaux des droits et obligations de l'employeur et de tous les acteurs concernés en entreprise
- Se positionner comme promoteur d'une Qualité de Vie au Travail effective par une véritable démarche de prévention et gestion des risques professionnels

### Participants :

- Dirigeants, Professionnels RH,
- Toute personne en charge de la Qualité de Vie au Travail,
- Représentants du personnel dont CSE/CSSCT/CHSCT

### Prérequis :

- Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

**1 055 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



2 jours (14 heures)

### Dates et villes

**Lyon - 04 72 53 88 00**

Sessions à venir - Nous contacter

**Marseille - 04 91 14 26 90**

Sessions à venir - Nous contacter

## Le programme

### Les enjeux d'une démarche SSQVT

- La Responsabilité Sociale des Entreprises en matière de Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail
- Comment faire des obligations légales de véritables opportunités de Développement de ses Ressources Humaines, d'optimisation de leur Qualité de Vie au Travail et donc de Performance

### Droits et obligations

- **Pour l'Employeur** : l'obligation de résultat, les 9 principes de prévention, les consultations et négociations obligatoires
- **Pour le Collaborateur** : le respect des règles, procédures, dispositifs et actions de prévention

### Les Différents acteurs SSQVT

**En interne, le Comité Social Economique (CSE) et la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** : genèse, impact sur le dialogue social en lien avec les IRP antérieures (CE, DP, CHSCT), composition, fonctionnement, missions, moyens, informations-consultations, délit d'entrave, droits d'alerte, enquêtes et analyse AT/MP, visites, inspections, cas de recours à l'expertise, intervenants extérieurs

**En externe** : la médecine du travail, l'inspection du travail, l'agent de prévention de la CARSAT, le salarié référent / IPRP (finalités et missions)

### La démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels pour assurer la Santé, Sécurité et les Conditions de Travail des salariés

- Enjeux, objectifs, contenu, méthodologie, étapes de la démarche
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER)
- La pénibilité au Travail à date
- La Qualité de Vie au Travail (QVT) et prévention des Risques Psychosociaux (RPS): constats, enjeux, définitions, indicateurs de mesure, dispositifs et outils fiables de diagnostic et de préconisation de plans d'actions (ANACT, CARSAT, INRS, exemple d'une démarche globale et d'un outil 2.0 Wellscan validés avec Paris Dauphine)

## Les + de la formation :

Une approche globale et concrète avec l'apport de démarches, bonnes pratiques et outils de diagnostic opérationnels d'aide à la décision ( *comme Wellscan, intégrateur de l'ensemble des facteurs de qualité de vie au travail avec proposition de pistes d'amélioration*) – Formatrice certifiée Wellscan

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

Pédagogie dynamique et outils variés mixant cas pratiques, questionnements, réflexions et travaux en groupe sur des cas concrets, vidéos, témoignages opérationnels, quizz

### Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction Salles de formation équipées pour une pédagogie active

### Suivi de l'exécution et appréciation des résultats

Cette formation donne lieu à une évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur. Cette formation donne lieu à une évaluation des acquis uniquement dans le cadre d'une certification  
Nombre de stagiaires : 3 à 10 Animateur/formateur : nom et parcours disponibles sur simple demande